

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00270

Numéro SIREN : 827 933 755

Nom ou dénomination : AAG FOOD INTERNATIONAL

Ce dépôt a été enregistré le 01/12/2021 sous le numéro de dépôt B2021/015613

Désignation de l'entreprise SAS AAG FOOD INTERNATIONAL					Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise 1 ALLEE DE LA MINERALOGIE 42000 SAINT-ETIENNE								
SIRET 8 2 7 9 3 3 7 5 5 0 0 0 1 5								
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12					Durée de l'exercice précédent * 12			
					Exercice N clos le 31/01/2020			
ACTIF					Brut 1	Amortissements-Provisions 2		
					Net 3			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	80 000	012	80 000		
		Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *		028	91 817	030	43 894		
	Immobilisations financières * (1)		040	2 993	042	2 993		
	Total I (5)		044	174 810	048	43 894		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	146 139	052	146 139		
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	42 651	070	1 016		
		Autres* (3)	072	6 687	074	6 687		
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	17 445	086	17 445		
	Charges constatées d'avance *		092		094			
Total II		096	212 921	098	1 016			
Total général (I + II)					110	387 731		
					112	44 910		
PASSIF					Exercice N NET 1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	175 000			
	Ecart de réévaluation			124				
	Réserve légale			126				
	Réserves réglementées *			130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)			132				
	Report à nouveau			134	-83 852			
	Résultat de l'exercice			136	2 362			
	Provisions réglementées			140				
Total I			142	93 511				
Provisions pour risques et charges			154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	96 058			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	31 868			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 91 272)			172	121 385			
	Produits constatés d'avance			174				
Total III			176	249 311				
Total général (I + II + III)					180	342 822		
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	71 575
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 982
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AAG FOOD INTERNATIONAL

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

Exercice clos le
31/01 2020

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210				
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	355 855		
			services *		217		218	1 977		
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	41 501		
	Production immobilisée*					224				
	Subventions d'exploitation reçues					226	2 000			
	Autres produits					230	2 328			
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232*	403 661		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234				
	Variation de stocks (marchandises)*					236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	146 845			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	-5 640			
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : 1 178 - immobilier :)				242	106 303			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	1 604	244	2 537			
	Remunérations du personnel*					250	123 726			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	30 537			
	Dotations aux amortissements*					254	19 780			
	Dotations aux provisions					256	1 016			
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		}	262	8		
	cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260	517							
Total des charges d'exploitation (II)						264	425 113			
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	-21 452			
Produits financiers (III)				280						
Charges financières (V)						294	3 033			
Produits exceptionnels (IV)						290	30 000			
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		}	300	3 153			
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348							
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306				
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)						310	2 362			
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	2 362	314				
Réintégrations	Remunérations et avantages personnels non déductibles*			316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318						
	Provisions non déductibles*			322						
	Impôts et taxes non déductibles* (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des epes-ets d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999						
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997			
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU - TE (44 octies et octies A)	987		342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexies A)	989					
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quinquies)	138					
	Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	901		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990					
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344					
	BD D (44 sexdecies)	992		Zoné de développement prioritaire (44 septdecies)	993					
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		350			
		Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655					
		Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)			643					
		Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)			645					
		Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)			647					
		Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)			648					
		Deduction exceptionnelle simulateur de conduite			641					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	2 362	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356			
	Déficits antérieurs reportables : * 96 143 dont imputés sur le résultat :								360	2 362
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	0	372	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SAS AAG FOOD INTERNATIONAL						Néant ☐ *				
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	80 000	402		404		406	80 000			
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	86 535	442		444		446	86 535			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460	6 000	462		464	6 000	466				
	Autres immobilisations corporelles	470	3 299	472	1 982	474		476	5 282			
Immobilisations financières		480	2 993	482		484		486	2 993			
TOTAL		490	178 827	492	1 982	494	6 000	496	174 810			
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES												
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516				
	Constructions	520		522		524		526				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	23 507	532	17 307	534		536	40 814			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546				
	Matériel de transport	550	2 007	552	3 993	554	6 000	556				
	Autres immobilisations corporelles	560	1 807	562	1 273	564		566	3 081			
TOTAL		570	27 321	572	22 573	574	6 000	576	43 894			
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	CITROEN JUMPY	2		3		4		5		
		6		7		8		9		10		
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
					Court terme *	Long terme						
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %				
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧					
1	6 000	6 000										
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	6 000	580	6 000	582		584		586		588	
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579		Régularisations	590		583		594	
TOTAL				596			585		597		599	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise SAS AAG FOOD INTERNATIONAL

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		630		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		630		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		642	1 016	654		656	1 016
	Autres provisions pour dépréciation	660		652		664		666	
TOTAL		680		682	1 016	684		686	1 016

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agence-ments amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	96 143
Déficits imputés	983	2 362
Déficits reportables	984	93 781
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	93 781

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Resultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325		381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380
N° du centre de gestion agréé				388
Montant de la TVA collectée			374	20 231
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	29 587
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SAS AAG FOOD INTERNATIONAL		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le 01/02/2019		et clos le 31/01/2020	
Durée en nombre de mois		12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :	376	6	
Dont apprentis	657	2	
Dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	357 832	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	357 832	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	3	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113	2 000	
Variation positive des stocks	111	47 141	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144	49 144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	121	165 733	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	67 702	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	8	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	233 443	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	137	173 532	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF) Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF	117	173 532	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	020	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	357 832	Effectifs au sens de la CVAE * 023 6
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	0 1 / 0 2 / 2 0 1 9 160 3 1 / 0 1 / 2 0 2 0	
Date de cessation			

(1) Attention : il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOI-SD, au § "Déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salaires".



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31.01.2020

SIREN 827933755

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AAG FOOD INTERNATIONAL

ADRESSE (voie) 1 ALLEE DE LA MINERALOGIE

CODE POSTAL 42000 VILLE SAINT-ETIENNE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1750

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Denomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

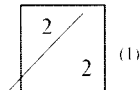
Titre (2) MR Nom patronymique BOGIRAUD Prénom(s) CHRISTIAN
Nom marital % de détention 54,2860 Nb de parts ou actions 950,00
Naissance : Date 17/02/1967 N° Département 69 Commune ST VALLIER SUR RHONE Pays France
Adresse : N° Voie L'ILON
Code Postal 38550 Commune SAINT-MAURICE-L'EXIL Pays France

Titre (2) MR Nom patronymique BOGIRAUD Prénom(s) GEORGES
Nom marital % de détention 34,2860 Nb de parts ou actions 600,00
Naissance : Date 10/04/1939 N° Département 69 Commune ST MAURICE L'EXIL Pays France
Adresse : N° 2 Voie RUE CROIX MORAND
Code Postal 38550 Commune LE PEAGE-DE-ROUSSILLON Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.



☐ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/01/2020

SIREN

8 2 7 9 3 3 7 5 5

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS AAG FOOD INTERNATIONAL

ADRESSE (voie)

1 ALLEE DE LA MINERALOGIE

CODE POSTAL

42000

VILLE

SAINT-ETIENNE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1750

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique PIRRERA Prenom(s) LUDOVIC
Nom marital % de détention 11,4290 Nb de parts ou actions 200,00
Naissance : Date 07/11/1969 N° Département 42 Commune ST ETIENNE Pays France
Adresse : N° 2 Voie RUE ANDRE MALRAUX
Code Postal 42000 Commune SAINT-ETIENNE Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prenom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD



Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2033-G-SD 2020



(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/01/2020

SIREN

8 2 7 9 3 3 7 5 5

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AAG FOOD INTERNATIONAL

ADRESSE (voie) 1 ALLEE DE LA MINERALOGIE

CODE POSTAL 42000

VILLE SAINT-ETIENNE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Denomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n. 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise SAS AAG FOOD INTERNATIONAL
Numéro de siret 82793375500015

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020
--

Désignations	Montant
FOURN.FACT.NON PARV. HONORAIRES	162
RRR A ACCORDER / AVOIRS A ETABL	946
DETTES POUR CONGES PAYES CONGES PAYES	10 003
CH SOCIALES SUR CONGES A PAYER COTISATIONS MUTUELLES	3 001
AUTRES CHARGES A PAYER	1 172
ETAT-CHARGES A PAYER	2 444
Total des charges à payer	17 727

 N° 11084* 21 Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)		DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		N° 2065 - SD 2020 <i>Timbre à date du service</i>	
Formulaire à déposer en double exemplaire					
Exercice ouvert le	01/02/19	et clos le	31/01/20	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration soussignée pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
SAS AAG FOOD INTERNATIONAL 1 ALLEE DE LA MINERALOGIE 42000 SAINT-ETIENNE					
SIRET 8 2 7 9 3 3 7 5 5 0 0 0 1 5			Mel : lpirrera@arbre-a-glaces.fr		
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
REGIME FISCAL DES GROUPES					
<i>Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)</i>					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
			SIRET		
B ACTIVITE					
Activités exercées : Fabrication de glaces et sorbets			Si vous avez changé d'activité, cocher la case		
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 31 % ou 33 1/3 %	Bénéfice imposable à 28 %	Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i> ☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i> ☐		Pôle de compétitivité, art. 44 <i>undecies</i> ☐	
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i> ☐		Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i> ☐		Zone de restructuration de la défense art. 44 <i>terdecies</i> ☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 <i>sevedecies</i> ☐		Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies A</i> ☐		Autres dispositifs ☐	
Société d'investissement immobilier cotée ☐		Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i> ☐			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer - ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i> du CGI (cocher la case) ☐					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)					
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre ☐					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
Nom / Adresse : N°					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre ☐					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
Nom / Adresse : N°					
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé : ISACOMPTA CONNECT					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :		
CABINET BEAL - 8 Rue Bourgneuf - 42000 SAINT-ETIENNE					
Tél : 0477322621			Tél :		
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :			Date : 29/06/20 Lieu : SAINT-ETIENNE		
			Qualité et nom du signataire : PRESIDENT BOGIRAUD CHRISTIAN		
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature		

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

H	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a				payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) ⁽²⁾									c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées									d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)									e	
									f	
									g	
									h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾									i.	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI									j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾									Total (a à h)	
I	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (<i>si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle</i>)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-I à 6 ann. III au CGI) :			Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, emoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
* S.A.R.L., tous les associés ; * S.C.A., associés gérants ; * S.N.C. ou S.C.S., associés en nom ou commandites * SEP et s.t.e de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
					à titre de traitements emoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
						Indemnités forfaitaires	Rembour-sements	Indemnités forfaitaires	Rembour-sements	
1	2	3	4	5	6	7	8			
J	DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSLEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPÔTATION									
REMUNÉRATIONS					MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES À 15 %					
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁴⁾					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
					MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
Retrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice					
					MVLT restant à reporter					

BILAN ACTIF

SAS AAG FOOD INTERNATIONAL

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

ACTIF	Brut	au 31/01/20 Amorts, dépréc.	Net	% de l'actif	Bilan N-1 au 31/01/19	% de l'actif
Capital souscrit non appelé						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				23		27
Frais d'établissement						
Fonds commercial (1)	80 000		80 000		80 000	
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				14		23
Terrains						
Constructions						
Matériels et outillage	86 535	40 814	45 721		63 028	
Autres immobilisations corporelles	5 282	3 081	2 201		5 485	
Immobilisations corporelles en cours						
AVANCES ET ACOMPTES						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				1		1
Participations et créances rattachées	143		143		143	
Prêts et autres immobilisations financières	2 850		2 850		2 850	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	174 810	43 894	130 916	38	151 507	51
STOCKS ET EN-COURS				43		33
Approvisionnements et matières premières	56 433		56 433		50 794	
Marchandises						
Produits finis	89 705		89 705		48 204	
Produits et travaux en cours						
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR CDES						
CRÉANCES (3)				14		15
Clients et comptes rattachés	42 651	1 016	41 635		32 346	
Etat TVA - autres taxes	3 810		3 810		1 115	
Associés						
Autres créances	2 877		2 877		12 095	
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT						
DISPONIBILITÉS				5		1
Banque - CCP	17 445		17 445		1 637	
Caisse						
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					1 181	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	212 921	1 016	211 906	62	147 371	49
Charges à répartir						
Primes de remboursement						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF	387 731	44 910	342 822	100	298 878	100

(1) Dont droit de bail

(2) Dont à moins d'un an (nette)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

	Groupe	N	N-1	N-2
Fonds de roulement = Capitaux permanents - Actif immobilisé		150 940	96 524	41 658

BILAN PASSIF

SAS AAG FOOD INTERNATIONAL

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

PASSIF

	Valeurs au 31/01/20	% du passif	Valeurs au 31/01/19	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 175 000)	175 000	51	175 000	59
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-83 852	-24	-84 660	-28
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 362	1	808	
SITUATION NETTE	93 511	27	91 148	31
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	93 511	27	91 148	31
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	96 058	28	118 863	40
Emprunts et dettes financières diverses (3)	91 272	27	38 019	13
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	31 868	9	28 012	9
Dettes fiscales et sociales	28 741	8	22 609	8
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	1 373		226	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	249 311	73	207 730	70
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	342 822	100	298 878	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

71 575

177 736

207 730

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS AAG FOOD INTERNATIONAL

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

	Du 01/02/19 Au 31/01/20	% CA	Du 01/02/18 Au 31/01/19	% CA	Variation en valeur en %	
Ventes de marchandises						
Production vendue	357 832	100	340 233	100	17 599	5
Montant net du chiffre d'affaires	357 832	100	340 233	100	17 599	5
Production stockée	41 501	12	27 819	8	13 683	49
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	2 000	1	2 250	1	-250	-11
Reprises sur provisions (amorts), transferts	2 326	1	7 645	2	-5 319	-70
Autres produits	3		5		-3	-49
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	403 661	100	377 953	111	25 709	7
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvis.	146 845	41	163 564	48	-16 718	-10
Variation de stocks	-5 640	-2	-25 307	-7	19 668	-78
Autres achats et charges externes	106 303	30	92 843	27	13 460	14
Impôts, taxes et versements assimilés	2 537	1	8 733	3	-6 195	-71
Salaires et traitements	123 726	35	117 650	35	6 076	5
Charges sociales	30 537	9	30 537	9		
Dotations aux amortissements	19 780	6	18 909	6	871	5
et dépréciations						
Sur immo : dotat. aux amortiss.						
Sur immo : dotat. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dotat. aux dépréc.	1 016				1 016	
Dotations aux provisions						
Autres charges	8		216		-208	-96
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (2)	425 113	119	407 144	120	17 969	4
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-21 452	-6	-29 191	-9	7 740	-27
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						
De participation (3)						
D'autres valeurs mob. et cr. d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov. et dépréciat. et transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de val. mob. de plac.						
TOTAL PRODUITS FINANCIERS						
Dotations amortissements, dépréc., provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	3 033	1	2 928	1	105	4
Différences négatives de change						
Charges sur cessions de valeurs mob. de placem.						
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	3 033	1	2 928	1	105	4
RÉSULTAT FINANCIER	-3 033	-1	-2 928	-1	-105	4
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-24 485	-7	-32 120	-9	7 635	-24
Produits exceptionnels	30 000	8	32 000	9	-2 000	-6
Charges exceptionnelles	3 153	1	539		2 614	485
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	26 847	8	31 461	9	-4 614	-15
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices			-1 467		1 467	-100
TOTAL DES PRODUITS	433 661	121	409 953	120	23 709	6

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS AAG FOOD INTERNATIONAL

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

	Du 01/02/19 Au 31/01/20	% CA	Du 01/02/18 Au 31/01/19	% CA	Variation	
					en valeur	en %
TOTAL DES CHARGES	431 299	121	409 145	120	22 154	5
Bénéfice ou Perte	2 362	1	808		1 554	192

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

SAS AAG FOOD INTERNATIONAL

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

ACTIF

	Valeurs nettes au 31/01/20	Valeurs nettes au 31/01/19	Variation en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial	80 000,00	80 000,00		
20700000 Fonds Commercial	80 000,00	80 000,00		
Immobilisations corporelles				
Installations tech., matériel et outillages indus.	45 721,29	63 028,29	-17 307,00	-27
21500000 Materiel Et Outillag	86 535,00	86 535,00		
28150000 Amort.Materiel&outil	-40 813,71	-23 506,71	-17 307,00	-74
Autres immobilisations corporelles	2 201,15	5 485,05	-3 283,90	-60
21820000 Materiel De Transpor		6 000,00	-6 000,00	-100
21830000 Mat.Bureau &informat	4 081,66	2 099,17	1 982,49	94
21840000 Mobilier	1 200,00	1 200,00		
28182000 Amort.Materiel De Tr		-2 006,67	2 006,67	100
28183000 Amort.Mat.Bureau &in	-2 011,63	-1 138,57	-873,06	-77
28184000 Amort. Mobilier	-1 068,88	-668,88	-400,00	-60
Immobilisations financières (2)				
Participations	143,30	143,30		
26100000 Titres De Participat	143,30	143,30		
Autres immobilisations financières	2 850,00	2 850,00		
27500000 Depots & Cautionneme	2 850,00	2 850,00		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	130 915,74	151 506,64	-20 590,90	-14
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	56 433,20	50 793,50	5 639,70	11
31000000 Matieres Premieres	56 433,20	50 793,50	5 639,70	11
Produits intermédiaires et finis	89 705,30	48 204,09	41 501,21	86
35000000 Stocks De Produits	89 705,30	48 204,09	41 501,21	86
Créances (3)				
Créances Clients et comptes rattachés (3)	41 635,18	32 346,15	9 289,03	29
411as4201 Loire & Saveurs	212,69	95,00	117,69	124
411bp4203 Patisserie Arzac Chanin	283,90	189,27	94,63	50
411bp4222 Le Moulin Des Saveurs	48,00		48,00	
411casino Casino		326,43	-326,43	-100
411cav420 A Vin Pas Des Marches		265,86	-265,86	-100
411cc4201 Promocash Saint-Etienne	730,60	284,32	446,28	157
411cr4201 Jdf Invest	14 723,34	2 549,72	12 173,62	477
411cs4203 Crep & Coffee Shop	163,48		163,48	
411d4211 Appa Rhone-Alpes Auvergne	50,64		50,64	
411ef0301 Tomate Cerise		140,10	-140,10	-100
411ef4212 C'est Si Bon	37,98		37,98	
411entcar Csf Sas		4 674,07	-4 674,07	-100
411entint Itm Alimentaire International		689,97	-689,97	-100
411ff4201 Big Burger Fil	171,19	930,51	-759,32	-82
411ff4203 Big Burger Centre Ville	289,71	340,64	-50,93	-15
411ff4204 Le Krust		382,97	-382,97	-100
411ff6905 Big Burgers St Fons	206,99	708,97	-501,98	-71
411gd420 Casino	221,63		221,63	
411gd4201 Distribution Casino France	1 451,28	1 021,91	429,37	42
411gd4202 Distribution Casino France	262,06	262,06		
411gd4212 Csf Sas	103,33	1 034,39	-931,06	-90
411gd6914 Csf Sas	262,06	262,06		
411gl4201 Karakole Saint-Etienne	1 636,30		1 636,30	
411gr3801 Forezia	9 198,71	9 684,90	-486,19	-5
411gr4201 Rhd Labo	1 550,85		1 550,85	
411gr4202 Gpa Girardon	189,90	94,95	94,95	100
411gr7801 Dipsa	1 236,46		1 236,46	

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

SAS AAG FOOD INTERNATIONAL

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

ACTIF

	Valeurs nettes au 31/01/20	Valeurs nettes au 31/01/19	Variation en valeur	en %
411grh750 Opcalim	629,76		629,76	
411ms4201 La Forêt Noire Sarl	177,24	557,88	-380,64	-68
411ms4302 Tinel Yssingeaux		372,20	-372,20	-100
411ms4303 Tinel Auvergne Ambert	1 196,37	1 196,37		
411r3803 Sas Autogrill Restauration Loi		461,67	-461,67	-100
411r4224 Les Vieilles Pierres	129,77	75,75	54,02	71
411r4239 Aromatic		225,77	-225,77	-100
411r4249 Le Stromboli	31,54		31,54	
411r4254 Le Picadilly		329,16	-329,16	-100
411r4259 La Cachette	63,30		63,30	
411r4262 La Pause	726,37	1 082,20	-355,83	-33
411r4263 La Cantine Du Coin		49,06	-49,06	-100
411r4271 Le Stromboli Andrezieux	1 066,61	1 064,50	2,11	
411r4275 Casa Nostra	97,06	97,06		
411r4276 Restaurant Les Oliviers	25,76	25,76		
411r4280 Le Dom's	136,35	136,35		
411r4281 Cafe Faubourge		80,50	-80,50	-100
411r4282 Pinatelle	55,92	55,92		
411r4285 La Table De Florence	31,65	112,15	-80,50	-72
411r4286 La Petite Maison	441,63	454,49	-12,86	-3
411r4288 La Batisse		397,67	-397,67	-100
411r4293 Pizzeria La Strata	151,92		151,92	
411r4294 La Mine	88,62		88,62	
411r4801 Notto's	2 426,92		2 426,92	
411r6909 Ninkasi Gerland		696,30	-696,30	-100
411r6911 Ninkasi Tarare		810,25	-810,25	-100
411tr4208 Traiteur A Domicile		127,04	-127,04	-100
41600000 Clients Douteux Ou L	2 142,87		2 142,87	
49100000 Prov.Depre.Clients	-1 015,58		-1 015,58	
Autres (3)	6 687,01	13 210,01	-6 523,00	-49
401agrilan Agriland		19,20	-19,20	-100
401imcd Imcd		1 028,63	-1 028,63	-100
401loca Loca Service		290,77	-290,77	-100
401semaq Semaq		653,96	-653,96	-100
401suez Suez	2 705,26	1 960,23	745,03	38
401viallon Viallon	171,56		171,56	
44400000 Etat Impots S/Benefi		8 142,00	-8 142,00	-100
44562010 Tva Ded Immobilisations 20 %		112,00	-112,00	-100
44566000 Tva Deduct.S/Achats	2 451,57	642,82	1 808,75	281
44566600 Tva Deductible Abs Intra	93,30		93,30	
44567000 Credit De Tva		168,00	-168,00	-100
44583000 Remboursement Tva Demande	1 189,00		1 189,00	
44586000 Tva S/Fact.Non Parve	27,00	192,40	-165,40	-86
44587500 Tva/ Avoir A Etablir	49,32		49,32	
Disponibilités	17 445,19	1 636,88	15 808,31	966
51210000 Bpl	17 245,19	1 636,88	15 608,31	954
51212000 Banque 2	200,00		200,00	
Charges constatées d'avance (3)		1 180,59	-1 180,59	-100
48600000 Charges Constat.D'av		1 180,59	-1 180,59	-100
TOTAL ACTIF CIRCULANT	211 905,88	147 371,22	64 534,66	44
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	342 821,62	298 877,86	43 943,76	15

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

SAS AAG FOOD INTERNATIONAL

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

PASSIF

	Valeurs au 31/01/20	Valeurs au 31/01/19	Variation en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 175 000,00)	175 000,00	175 000,00		
10130000 Capital Appelé Versé	175 000,00	175 000,00		
Réserves				
Report à nouveau	-83 851,89	-84 660,07	808,18	1
11900000 Report A Nouveau Dediteur	-83 851,89	-84 660,07	808,18	1
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	2 362,44	808,18	1 554,26	192
SITUATION NETTE	93 510,55	91 148,11	2 362,44	3
TOTAL CAPITAUX PROPRES	93 510,55	91 148,11	2 362,44	3
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Empr. et dettes aup. des établiss.crédit (2)	96 057,72	118 863,28	-22 805,56	-19
16410000 Emprunt Etablis.Cred	75 420,34	92 298,04	-16 877,70	-18
16420000 Pret N°5823555	20 637,38	26 565,24	-5 927,86	-22
Emprunts et dettes financières diverses (3)	91 271,93	38 019,34	53 252,59	140
45520000 C/C Bogiraud Christian	49 500,00	23 000,00	26 500,00	115
45530000 C/C Pirrera Ludovic	41 771,93	15 019,34	26 752,59	178
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 868,27	28 012,11	3 856,16	14
401adelphe Adelphe	96,00	96,00		
401aib Agence Immo Bellevue		863,14	-863,14	-100
401appa Appa	3 939,62	3 044,54	895,08	29
401atelier Atelier	268,30	268,30		
401beal Beal	1 014,00	2 010,00	-996,00	-50
401bess Besselle		192,00	-192,00	-100
401biscuit Biscuiterie	1 815,06		1 815,06	
401bogirau Scea Bogiraud	1 082,43	867,21	215,22	25
401buro Buro 1	413,60	28,78	384,82	
401chrono Chronopost Food	67,66	53,24	14,42	27
401crozet Crozet		174,60	-174,60	-100
401dimo Dimotrans	111,60		111,60	
401emball Emballages Europe Express	2 492,64		2 492,64	
401free Free		15,99	-15,99	-100
401general General Marking	144,19	1 199,45	-1 055,26	-88
401gpa Gpa	17,09		17,09	
401gsi Gsi France	104,40	102,00	2,40	2
401idrac Idrac	7 038,62	7 304,23	-265,61	-4
401imcd Imcd	1 084,01		1 084,01	
401interma Intermarche	600,00	600,00		
401laiteri Laiterie Du Forez	873,54	497,43	376,11	76
401loca Loca Service	48,18		48,18	
401metr Metro	79,62	39,88	39,74	100
401mode Mode Et Retouche		25,00	-25,00	-100
401pepith Pepith	775,03		775,03	
401pole Pole Agro Alimentaire	50,00		50,00	
401promo Promocash		42,79	-42,79	-100
401proxi Proxi Vac		183,60	-183,60	-100
401rhd Rhd	1 881,99	2 481,12	-599,13	-24
401romeuf Romeuf	1 250,00		1 250,00	
401sanchez Sanchez		2 032,25	-2 032,25	-100
401serup Serup	344,29	2 016,03	-1 671,74	-83
401sicodis Sicodis	672,86	938,68	-265,82	-28

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

SAS AAG FOOD INTERNATIONAL

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

PASSIF	Valeurs au 31/01/20	Valeurs au 31/01/19	Variation	
			en valeur,	en %
401stef Stef	967,38	634,04	333,34	53
401telme Telme	1 467,41		1 467,41	
401triba Triballat	3 006,75	462,62	2 544,13	550
401viallon Viallon		135,00	-135,00	-100
40810000 Fournis.Fact.Non Par	162,00	1 704,19	-1 542,19	-90
Dettes fiscales et sociales	28 740,54	22 609,25	6 131,29	27
42100000 Pers.Remunerations D	8 108,42	8 437,43	-329,01	-4
42820000 Conges A Payer	10 002,80	6 091,07	3 911,73	64
43100000 Securite Sociale	2 876,00	3 019,00	-143,00	-5
43710000 Dgfp	161,63	59,51	102,12	172
43720000 Caisse Retraite Sala	748,23	705,86	42,37	6
43730000 Mutuelle		459,90	-459,90	-100
43820000 Org.Soc. Ch/Conges A	3 000,84	1 888,43	1 112,41	59
43860000 Org.Soc. Charges A P	1 171,55	1 131,55	40,00	4
44520000 Tva Intracommunautaire	93,30		93,30	
44571000 Tva Collectee	86,10	64,60	21,50	33
44571201 Tva Collectee 20 %	47,67		47,67	
44860000 Etat Autres Ch. A Pa	2 444,00	751,90	1 692,10	225
Autres dettes	1 372,61	225,77	1 146,84	508
411adapei Adapei	225,77	225,77		
411gr6901 Ets Ducreux	153,75		153,75	
411r4229 Toque Et Gourmandises	30,60		30,60	
411r6911 Ninkasi Tarare	16,35		16,35	
41980000 Clients Rrr&av.A Acc	946,14		946,14	
TOTAL DETTES	249 311,07	207 729,75	41 581,32	20
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	342 821,62	298 877,86	43 943,76	15
(1) Dont à plus d'un an	71 575,02			
(1) Dont à moins d'un an	177 736,05	207 729,75		

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS AAG FOOD INTERNATIONAL

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

	Du 01/02/19 Au 31/01/20	Du 01/02/18 Au 31/01/19	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises <i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue (biens et services) <i>dont à l'exportation :</i>	357 831.92	340 233.41	17 598.51	5
Montant net du chiffre d'affaires	357 831,92	340 233,41	17 598,51	5
Production stockée	41 501.21	27 818.92	13 682.29	49
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	2 000.00	2 250.00	-250.00	-11
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	2 325.58	7 645.00	-5 319.42	-70
Autres produits	2.77	5.47	-2.70	-49
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	403 661,48	377 952,80	25 708,68	7
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	146 845.27	163 563.53	-16 718.26	-10
Variation de stocks	-5 639.70	-25 307.38	19 667.68	78
Autres achats et charges externes	106 303.39	92 843.12	13 460.27	14
Impôts, taxes et versements assimilés	2 537.42	8 732.89	-6 195.47	-71
Salaires et traitements	123 726.05	117 649.69	6 076.36	5
Charges sociales	30 536.68	30 536.91	-0.23	
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	19 780.06	18 908.87	871.19	5
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	1 015.58		1 015.58	
Dotations aux provisions				
Autres charges	8.27	216.39	-208.12	-96
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	425 113,02	407 144,02	17 969,00	4
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-21 451,54	-29 191,22	7 739,68	27
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	359.66			

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

LAAGFOO - SAS AAG FOOD INTERNATIONAL

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

	Du 01/02/19 Au 31/01/20	Du 01/02/18 Au 31/01/19	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo.(3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 033	2 928	105	3,57
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	3 033	2 928	105	3,57
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-3 033	-2 928	-105	-3,57
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-24 485	-32 120	7 635	23,77
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	30 000	32 000	-2 000	-6,25
Sur opérations en capital				
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	30 000	32 000	-2 000	-6,25
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	360	539	-180	-33,29
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	2 793		2 793	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	3 153	539	2 614	484,79
RESULTAT EXCEPTIONNEL	26 847	31 461	-4 614	-14,67
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)		-1 467	1 467	100,00
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	433 661	409 953	23 709	5,78
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	431 299	409 145	22 154	5,41
Bénéfice ou Perte	2 362	808	1 554	192,32
(3) Dont produits concernant les entités liées (4) Dont intérêts concernant les entités liées				

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

LAAGFOO - SAS AAG FOOD INTERNATIONAL

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

	Du 01/02/19 Au 31/01/20	Du 01/02/18 Au 31/01/19	Variation	
			en valeur	en %
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GEST.

SAS AAG FOOD INTERNATIONAL

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

	Du 01/02/19 Au 31/01/20	en %	Du 01/02/18 Au 31/01/19	en %	Variation en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	357 832	100	340 233	100	17 599	5
Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des march. vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services)	357 832	90	340 233	92	17 599	5
+ / - Production stockée	41 501	10	27 819	8	13 682	49
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	399 333	100	368 052	100	31 281	8
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	399 333	100	368 052	100	31 281	8
- Matières premières	141 206	35	138 256	38	2 949	2
- Sous-traitance (directe)	846		1 338		-492	-37
MARGE DE PRODUCTION	257 282	64	228 458	62	28 824	13
MARGE BRUTE TOTALE	257 282	64	228 458	62	28 824	13
- Autres achats	18 042	5	16 786	5	1 256	7
- Charges externes	87 416	24	74 718	22	12 697	17
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	151 824	42	136 953	40	14 871	11
Subventions d'exploitation	2 000	1	2 250	1	-250	-11
- Impôts, taxes et versements assimilés	2 537	1	8 733	3	-6 195	-71
- Salaires et traitements	123 726	35	117 650	35	6 076	5
- Charges sociales	30 537	9	30 537	9		
Total	-154 800	-43	-154 669	-45	-131	
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-2 976	-1	-17 716	-5	14 740	83
Reprises sur dép., prov., amort.						
+ Transferts de charges d'exploitation	2 326	1	7 645	2	-5 319	-70
+ Autres produits d'exploitation	3		5		-3	-49
- Dotations amort. et dépréciations	20 796	6	18 909	6	1 887	10
- Autres charges d'exploitation	8		216		-208	-96
Total	-18 476	-5	-11 475	-3	-7 001	-61
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-21 452	-6	-29 191	-9	7 740	27
Opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	3 033	1	2 928	1	105	4
Total	-3 033	-1	-2 928	-1	-105	-4
RÉSULTAT COURANT	-24 485	-7	-32 120	-9	7 635	24
+ Produits exceptionnels (1)	30 000	8	32 000	9	-2 000	-6
- Charges exceptionnelles (2)	3 153	1	539		2 614	485
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)			-1 467		1 467	100
Total	26 847	8	32 928	10	-6 081	-18
RÉSULTAT EXERCICE	2 362	1	808		1 554	192

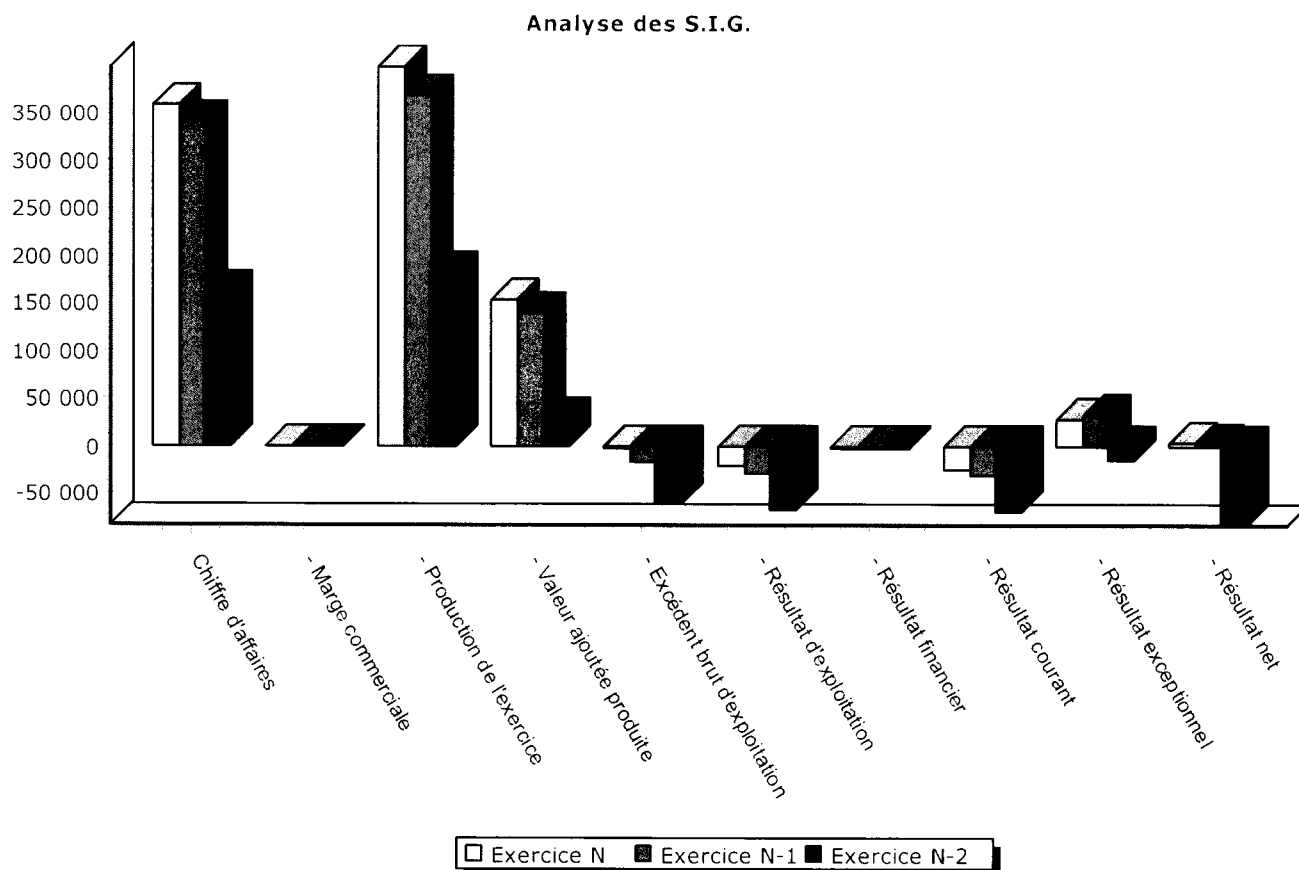
(1) dont produits cessions éléments cédés
(2) dont valeurs comptables éléments cédés

SIG & GRAPHIQUES

SAS AAG FOOD INTERNATIONAL

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

	Du 01/02/19 au 31/01/20 N	Du 01/02/18 au 31/01/19 N-1	Du 01/02/17 au 31/01/18 N-2
CHIFFRE D'AFFAIRES	357 832	340 233	159 695
MARGE COMMERCIALE			
PRODUCTION DE L'EXERCICE	399 333	368 052	180 080
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	151 824	136 953	27 052
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-2 976	-17 716	-63 034
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-21 452	-29 191	-68 059
RÉSULTAT FINANCIER	-3 033	-2 928	-1 956
RÉSULTAT COURANT	-24 485	-32 120	-70 015
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	26 847	31 461	-14 645
RÉSULTAT NET	2 362	808	-84 660

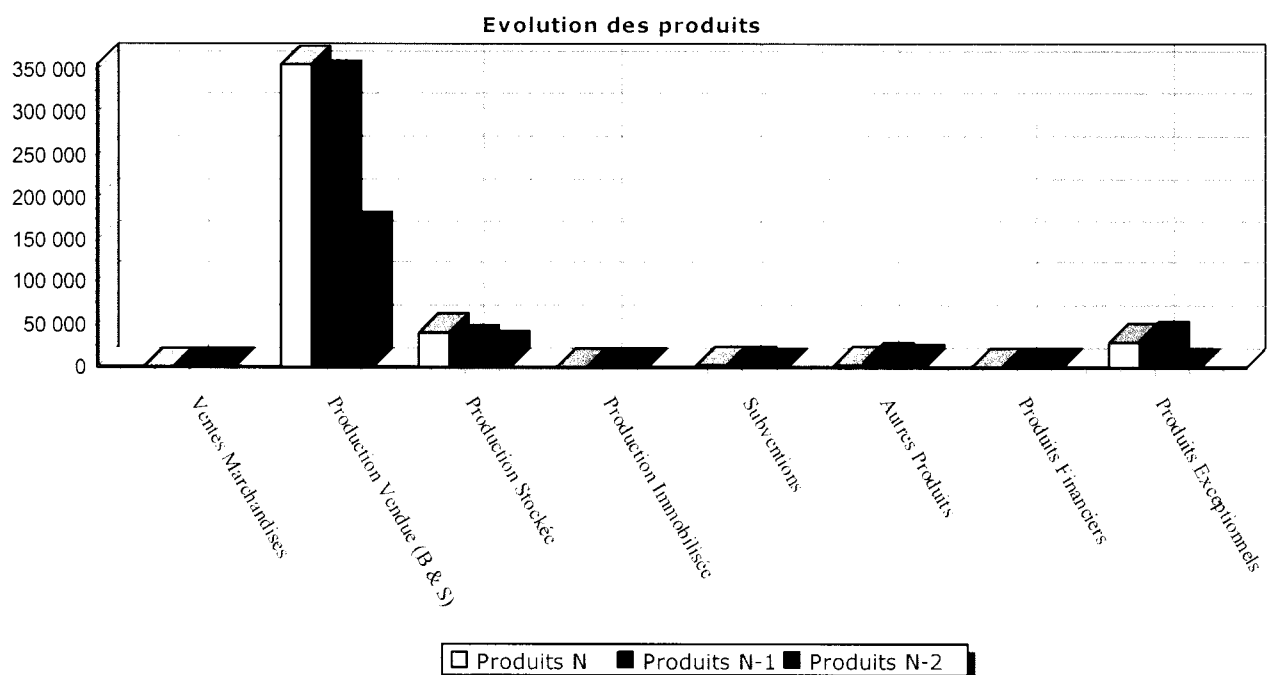
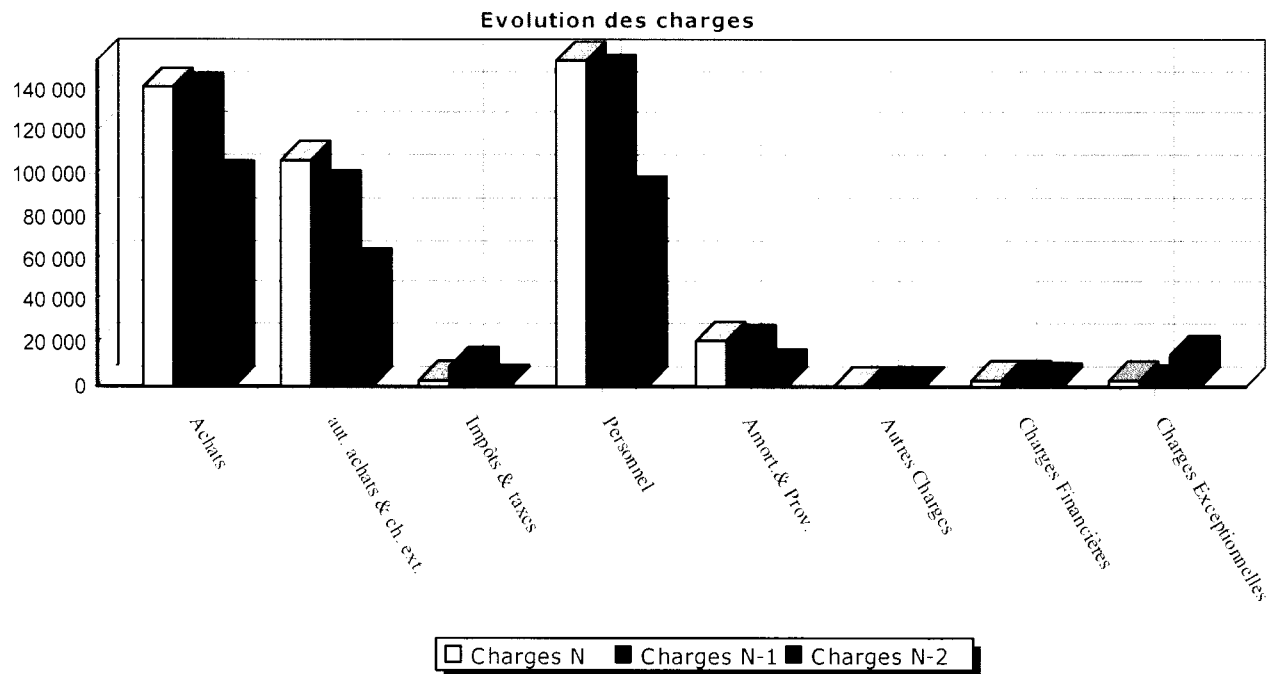


ANALYSE GRAPHIQUE - COMPTE DE RESULTAT

EVOLUTIONS CHARGES/PRODUITS

SAS AAG FOOD INTERNATIONAL

DU 01/01/2019 au 31/01/2020



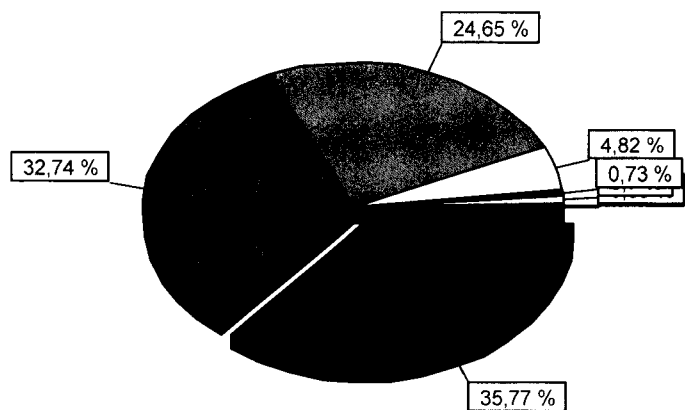
ANALYSE GRAPHIQUE DU COMPTE DE RÉSULTAT

SAS AAG FOOD INTERNATIONAL

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

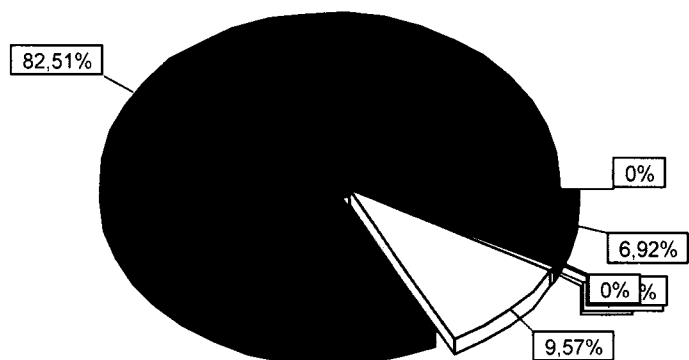
Répartition des charges sur exercice N

Autres charges	8,27
Impôts & taxes	2 537,42
Charges financières	3 033,03
Charges except.	3 152,99
Amort. & Prov.	20 795,64
Autres achats	106 303,39
Achats march, mat.prem.& appros	141 205,57
Personnel	154 262,73



Répartition des produits sur exercice N

Ventes marchandises	0
Production vendue (B & S)	357 831,92
Production stockée	41 501,21
Production immobilisée	0
Subventions	2 000
Autres (dont rep.s/prov)	2 328,35
Produits financiers	0
Produits except.	30 000



ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS AAG FOOD INTERNATIONAL

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations	
	Produites	Non produites NS NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O	
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN		
CRÉDIT BAIL		
LOCATIONS		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS		
Variations de la réserve spéciale de réévaluation		
Variations de la provision spéciale de réévaluation		
ÉTAT DES STOCKS		
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES		
EFFETS DE COMMERCE		
ENTREPRISES LIÉES		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)		
LES ENGAGEMENTS		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES		
LES EFFECTIFS		
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		
TRANSFERTS DE CHARGES		
ANNEXES COVID-19		
COMMENTAIRES		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS AAG FOOD INTERNATIONAL

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2020 dont le total est de 342 821,62 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 2 362,44 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2019 au 31/01/2020.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Sur l'exercice clos le 31/01/2020, il y a eu les abandons de comptes courants suivants :

- Mr Bogiraud : 15 000€
- Mr Pirrera : 15 000€

Ces abandons sont assortis d'une clause de retour à meilleur fortune.

A noter qu'au 31/01/2020, le cumul des abandons de comptes courants assortis d'une clause de retour à meilleur fortune s'élève à :

- Mr Bogiraud : 37 000€
- Mr Pirrera : 25 000€

De plus, les indemnités de fin de carrière sont non significatifs compte tenu de la faible ancienneté des salariés

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/01/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entreprise a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS AAG FOOD INTERNATIONAL

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETATS FINANCIERS

ATTESTATION DE PRÉSENTATION

SAS AAG FOOD INTERNATIONAL

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

SAS AAG FOOD INTERNATIONAL

Pour l'exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

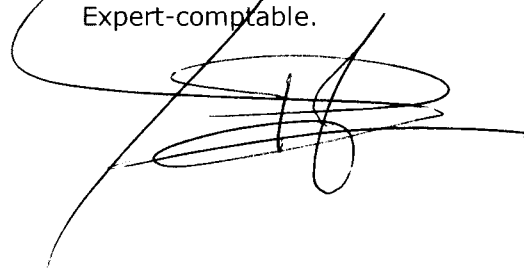
Total du bilan	342 822 €
Chiffre d'affaires	357 832 €
Résultat net comptable	2 362 €

Fait à ST ETIENNE,

Le : 21/01/2020

YVES GRANJON,

Expert-comptable.



COMPTES ANNUELS

SOMMAIRE

SAS AAG FOOD INTERNATIONAL

Du 01/02/2019 au 31/01/2020

Attestation de Présentation	3
COMPTES ANNUELS	4
Bilan Actif	5
Bilan Passif	6
Compte de résultat	7
Bilan Actif Détaillé	9
Bilan Passif Détaillé	11
Compte de résultat synthétique	13
SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	16
Soldes Intermédiaires de Gest.	17
SIG & Graphiques	18
ANALYSE GRAPHIQUE - COMPTE DE RESULTAT	19
Evolutions charges/produits	20
Analyse graphique du Compte de Résultat	21
ANNEXE COMPTABLE	22
Annexe des comptes annuels	23
ETATS FINANCIERS	26
Réal simplifié	27



CABINET BEAL

EXPERTISE COMPTABLE & CONSEILS

Certifié conforme à l'original
Ludovic RIBERT

SAS AAG FOOD INTERNATIONAL

1 ALLEE DE LA MINERALOGIE

42000 SAINT-ETIENNE

APE : 1052Z

SIRET : 82793375500015

Exercice clos le : 31 janvier 2020



Nous accompagnons vos projets

8 Rue Bourgneuf
42000 SAINT-ETIENNE

Tel : 0477322621

Fax : 0477327016

E-mail : y.granjon@cabinetbeal.fr

Notre site : cabinetbeal.fr

AAG FOOD INTERNATIONAL

S.A.S. au capital de 175 000€

Siège social : 1, allée de la Minéralogie – 42000 SAINT-ETIENNE

827.933.755 RCS SAINT-ETIENNE

Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 17 juin 2020

L'an 2020 et le 17 juin, à 11h00 heures au siège social, les actionnaires de la société AAG FOOD INTERNATIONAL, se sont réunis sur convocation du Président.

Sont présents :

M. BOGIRAUD Christian propriétaire de 950 actions,

M. BOGIRAUD Georges propriétaire de 600 actions,

M. PIRRERA Ludovic propriétaire de 200 actions,

L'assemblée est présidée par M. BOGIRAUD Christian.

Le président constate que les actionnaires présents possèdent ensemble la totalité des actions composant le capital social :

Puis, il rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2020,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du code du commerce,
- Approbation des comptes annuels et approbation des conventions ; Quitus au Président,
- Affectation du résultat,
- Pouvoirs,
- Questions diverses.

CB

MP

GD

Puis il dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

- Les rapports de gestion du Président,
- Les bilans, comptes de résultats et annexes,
- Le texte des résolutions,

Il donne lecture des rapports de Président ci-après intégralement retranscrits.

1 – RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

Messieurs,

Nous vous avons réunis aujourd'hui en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, conformément à la loi et aux statuts, afin de soumettre à votre approbation les comptes annuels de l'exercice clos le 31 janvier 2020.

A – COMPTES ET RESULTATS DE L'EXERCICE

Au cours de cet exercice social, d'une durée de 12 mois, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **357 832€**.

Nos achats de matières premières et autres approvisionnements apparaissent pour 146 845€, soit 41% de notre chiffre d'affaires.

Nos autres achats et charges externes ressortent à 106 303€ au titre de cet exercice, soit 29,7% de notre chiffre d'affaires.

Les salaires et charges sociales ressortent à 154 263€ soit 43,11% de notre chiffre d'affaires.

Notre résultat d'exploitation est négatif de -24 485€.

Après comptabilisation de nos frais financiers d'un montant de 3 033€, de nos charges exceptionnelles d'un montant de 3 153€, de produits exceptionnels d'un montant de 30 000€, notre résultat net comptable est excédentaire de **2 362€**.

Les résultats exceptionnels s'expliquent par un abandon de compte courants avec retour à meilleure fortune : 15 000€ pour M. Christian BOGIRAUD et 15 000€ pour M. Ludovic PIRRERA.

CB

AF

CS

B – CONDITIONS D'EXPLOITATION

Activité

Il s'agit du troisième exercice social.

Il est marqué par une progression de 5% du chiffre d'affaires.

Il est la continuité de la mise en place de la stratégie définie en 2017, avec notamment, la définition et formalisation d'une offre produit élargie, la structuration de la force de vente, la concrétisation des référencements GMS et Grands Comptes.

Les retombées commencent à se concrétiser.

L'exercice correspond toujours à la phase de mutation – qui se poursuivra sur 1 exercice – mais aussi à une concrétisation des prévisions.

Investissements

Au titre de cet exercice, il n'a pas été réalisé d'investissement majeur :

Projet

Nous avons pour projet d'intégrer une production de produits non saisonniers et non météo dépendants.

Il y a également en projet le déménagement dans des infrastructures plus adaptées à l'activité et à son évolution.

Effectif

Au 31 janvier 2020, notre effectif moyen était composé de 5 salariés.

Trésorerie

Ce poste reste très tendu. L'exploitation génère d'importantes charges liées à la mise en place de la stratégie moyen terme. La notion de saisonnalité est également fortement pesante. Les associés parviennent néanmoins à soutenir ce poste.

Nos clients nous règlent à 45/60 jours.

Nous réglons nos fournisseurs à 30/45 jours.

Le capital restant dû au titre de l'ensemble des emprunts bancaires en cours est de 96 057€ à la clôture de l'exercice.

CB

AF

CS

Evénements importants survenus au cours de l'exercice

Aucun événement significatif n'est venu marquer cet exercice.

C – ACTIVITE DE RECHERCHE

Aucune activité de recherche n'a été réalisée au cours dudit exercice.

D – EVENEMENTS IMPORTANTS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

E – EVOLUTIONS ET PERSPECTIVES

Les premiers mois confirment la progression de l'activité. De nombreuses opportunités à fort potentiels ont été concrétisées ou sont en cours de finalisation.

F – AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 2 362€ de la manière suivante :

- Au compte « report à nouveau » : 2 362€

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il n'a été distribué aucun dividende.

G – FILIALES ET PARTICIPATIONS

Conformément aux dispositions de l'article L 233-6 du Code de commerce, nous vous signalons qu'en titre de cet exercice nous n'avons pris aucune participation significative ou prise de contrôle.

Nous espérons que les résolutions qui sont soumises à votre suffrage recevront votre agrément, témoignage de votre confiance.

LE PRESIDENT

Christian BOGIRAUD



2 – RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT

CONVENTION ARTICLE L 227-10

Conformément à la loi et aux dispositions statutaires, nous vous signalons les conventions visées à l'article L 227-10 du Code du commerce, au cours de l'exercice clos le 31 JANVIER 2020.

REMUNERATION DU PRESIDENT

Monsieur Christian BOGIRAUD, n'a perçu aucune rémunération sur l'exercice au titre de ses fonctions de Président.

Nous vous demandons de bien vouloir en prendre acte.

LE PRESIDENT
Christian BOGIRAUD



Ces lectures terminées, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

Après discussion et échanges de vues, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale donne acte au Président de la régularité de la convocation, de la remise des pièces aux actionnaires et de la réunion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Président, approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 janvier 2020, tels qu'ils lui sont présentés.

Elle donne quitus au Président de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 2 362€ de la manière suivante :

- Au compte « report à nouveau » : 2 362€

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il n'a été distribué aucun dividende.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CB

af

GR

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la non rémunération de son Président.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne de demandant plus la parole, la séance est levée à 13h.

Après lecture, le présent procès-verbal a été signé par les actionnaires.

LES ACTIONNAIRES

Georges BOGIRAUD

Christian BOGIRAUD

Ludovic PIRRERA

GA CB GR